

MASTER 2

Informatique

Bases de Données Intelligence Artificielle

REFERENCE : 07AD574G

Plan de Formation

PROGRAMME DE FORMATION

Année universitaire 2018-2019

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>Responsable pédagogique pour l'alternance Eric LECLERCQ / Tel : 03 80 39 64 67 eric.leclerc@u-bourgogne.fr</p>	<p>Assistante de formation Bérangère DUPUY / Tél : 03 80 39 37 71 berangere.dupuy@u-bourgogne.fr</p> <p>Ingénieur de formation Emmanuel SALEUR / Tél : 03 80 39 38 69 emmanuel.saleur@u-bourgogne.fr</p>
UE1 – Systèmes d'information avancés	50h
UE1.1 – Systèmes d'information géographique	16h
UE1.2 – Sécurité des données	34h
UE2 – Informatique décisionnelle	50h
UE3 – Web sémantique et Web collaboratifs	50h
UE4 – Projet tuteuré encadré (150h étudiant)	0h
UE5 – Bases de données et environnements distribués	50h
UE6 – Conception des applications Web et mobile	50h
UE7 - Outils de l'intelligence artificielle	45h
UE7.1 – Programmation par contraintes	21h
UE7.2 – Machine learning et graphes de données	24h
UE8 - UE8.1 et au choix UE 8.2a ou UE 8.2b	45h
UE8.1 - Anglais	25h
UE8.2a - Connaissance du monde professionnel	20h
UE8.2b - Séminaires recherche	0h
UE9 – Management et analyse de données massives	60h
Examens (5,5h par jour)	22h
Pour effectuer 35h, l'alternant devra effectuer 8h/ jour en entreprise durant les 3 jours précédant les examens (avec accord préalable de l'entreprise). L'alternant pourra aussi choisir de poser 1/2 journée de congé ou retourner travailler en entreprise après l'examen pour être en règle au regard du droit du travail.	
Volume horaire total	422h
Soutenance de fin d'année (non facturée)	2h

Plus de détails sur le contenu pédagogique de la formation à l'adresse suivante :

[\[Lien vers la Fiche Filière\]](#)